

14 - Equipements sportifs - Aménagement d'un terrain de football synthétique sur le complexe sportif des Orchamps - Demandes de subventions

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur :

Cadre général

Le patrimoine sportif municipal doit faire face à l'accroissement continu ces dernières années du nombre de pratiquants, mais également du niveau d'exigence légitime des utilisateurs. La Fédération Française de Football recommande d'ailleurs que les catégories «jeunes» évoluent sur des gazons synthétiques ou naturels.

La Ville doit donc mettre à disposition des clubs des outils modernes, performants, mais répondant bien évidemment à de réels besoins.

Le programme Equip'sport initié en 2010 a permis la réalisation de nombreux équipements et la transformation du patrimoine sportif bisontin avec, en particulier, la création du pôle rugby aux Orchamps, la réhabilitation du terrain de football synthétique des Torcols, la création d'un terrain synthétique de football au Rosemont... Dans nos gymnases des améliorations fonctionnelles sont intervenues avec le remplacement des sols sportifs à Clairs-Soleils ou aux Orchamps notamment.

Parallèlement, le paysage footballistique bisontin est en mutation avec une qualité de formation aujourd'hui reconnue et un niveau sportif des équipes phares globalement en progrès. Il existe une grande densité dans le haut niveau régional (2 clubs en CFA2, 2 en Division honneur, un en LR2).

Sur l'Est bisontin, et notamment le quartier Orchamps - Palente, la Ville dispose d'un vivier important de clubs de football (BFC - ex-ASPTT - ASOB, Olof Palme, Olympique football bisontin) dans un quartier plutôt populaire, alors que l'offre en terrain est aujourd'hui quelque peu dépassée (un terrain à 9 en schiste et un terrain à 11 en schiste).

Sur ce secteur, deux établissements scolaires disposent de sections sportives football spécifiques : le Collège Proudhon (garçons) et le Lycée Pergaud (filles), sections s'entraînant exclusivement sur les installations municipales.

Enfin et pour rappel, les deux terrains en herbe subsistant sur le complexe des Orchamps sont quasi exclusivement mis à disposition du rugby (Olympique Bisontin), et se révèlent également insuffisants notamment pendant la période hivernale (état dégradé des terrains) au regard du nombre d'utilisateurs (environ 400 licenciés à l'OB).

Enjeux du projet

Au vu de ce qui précède, il est donc envisagé la transformation du terrain en schiste «Orchamps 1» en terrain synthétique mixte «football - rugby» afin notamment :

- d'améliorer l'offre qualitative sur le quartier en matière de football tant pour la pratique des jeunes footballeurs en période de formation que pour les adultes, ce qui permettra notamment de repositionner la très grande majorité des équipes du BFC sur un même site
- de permettre, pendant la période hivernale, de transférer sur ce terrain des entraînements de rugby voire des matches des équipes jeunes pour éviter une sollicitation trop forte des terrains en herbe
- de satisfaire au mieux aux besoins des sections sportives «football» des établissements scolaires de proximité

- de disposer sur Palente-Orchamps d'un pôle sportif rénové, fonctionnel et tourné vers le quartier avec des clubs ancrés sur ce dernier (par exemple le BFC et l'ASOB en football, l'ASPOHB en handball...)

- de poursuivre la politique nécessaire de modernisation de nos installations sportives en rééquilibrant spatialement notre patrimoine.

Caractéristiques du projet

La transformation du terrain Orchamps 1 en un terrain synthétique ne se limite pas à la modification de la surface de jeu mais intègre également quelques aménagements des abords. En revanche la partie vestiaire, aujourd'hui adaptée et fonctionnelle ne sera pas modifiée.

- Niveau d'homologation : les dimensions du terrain projeté seront de 105 m x 68 m avec un niveau d'éclairage de 150 lux et devrait permettre ainsi, s'agissant d'une réhabilitation d'un terrain existant, de bénéficier d'un classement en niveau 4 autorisant les rencontres jusqu'en division honneur en football.

- La surface de jeu sera mixte, afin de permettre la pratique du football et du rugby. Le traçage prioritaire (blanc) sera celui du football à 11, deux terrains de football à 8 seront matérialisés (traçage bleu) et le rugby bénéficiera d'un traçage jaune ponctuel en période hivernale.

- Le terrain sera clos sur la totalité de son périmètre afin de satisfaire aux exigences réglementaires de la FFF pour ce type d'homologation.

Coût estimatif et plan de financement prévisionnel de l'opération

Le montant global de l'opération est estimé aujourd'hui à 745 833 € HT, soit 895 000 € TTC.

Les dépenses seront prélevées sur la ligne 23.412/2313.009002A CS 30300 du budget principal.

Des aides financières seront sollicitées auprès de la Fédération Française de Football, du Département du Doubs, de la Région de Bourgogne Franche-Comté et de l'Union Européenne (FEDER - Volet Urbain). Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- part Fédération Française de Football	80 000 €
- part Région Bourgogne Franche-Comté	116 600 €
- part Département du Doubs	106 896 €
- part Union Européenne	261 042 €
- part Ville de Besançon	<u>181 295 €</u>
Total HT	745 833 €
- TVA à la charge de la Ville	<u>149 167 €</u>
Total TTC	895 000 €

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Propositions

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments présentés ci-dessus est invité à :

- approuver le principe d'aménagement d'un terrain synthétique sur le complexe sportif des Orchamps,

- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Union Européenne (FEDER), du Département, de la Région, de la Fédération Française de football et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type d'équipement, et de signer les éventuelles conventions à intervenir,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le ou les marchés à intervenir après mise en concurrence ainsi que tous les documents nécessaires à leur exécution.

«M. LE MAIRE : C'était quelque chose qui était attendu depuis fort longtemps. Abdel veux-tu dire un petit mot assez court ?

M. Abdel GHEZALI : Oui, un petit mot assez court mais c'est un projet important sur lequel nous travaillons depuis un certain nombre d'années à hauteur de 900 000 €, ce qui n'est pas rien dans les équipements de la Ville de Besançon et donc après avoir permis la création d'autres terrains, au Rosemont en synthétique et sur le pôle des Orchamps avec le pôle du Rugby à hauteur de 4 millions d'euros, on est content de pouvoir passer ce dossier au Conseil Municipal ce soir pour acter ce terrain synthétique à l'Est bisontin. On voit que souvent les équipements sont à l'Ouest et donc c'est important pour nous de présenter cet équipement à cette hauteur-là pour l'ensemble des associations et je voudrais remercier l'ensemble des associations qui s'investissent au quotidien et qui, avec ce terrain synthétique, pourront améliorer leurs conditions de pratique au niveau de la vie sportive.

M. LE MAIRE : Et je voudrais remercier les associations sportives là-bas, que ce soit d'une part le rugby, il y a quelque temps déjà, mais aussi là qui ont attendu fort longtemps ce terrain, qui ont fait preuve de patience mais aussi de compréhension, donc on les remercie.

Est-ce qu'il y a des abstentions ? Des oppositions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2016.